

## GRS CLUB LIMOGES Saison 2019 / 2020 - Cotisations annuelles

A	<b>170 € + 30 €</b>	Compétition : 2 cours hebdomadaires (3 h 30 à 4 h) + <i>Location d'un justaucorps (prévoir 50€ de caution)</i>
B	<b>150 € + 30 €</b>	Compétition : 1 cours hebdomadaire (1 h 30) + <i>Location d'un justaucorps (prévoir 50€ de caution)</i>
C	<b>150 €</b>	Loisir : 1h15 à 1 h30 de cours hebdomadaire
D	<b>50 €</b>	Compétition : gymnaste faisant de l'individuel <b>en plus d'une compétition de groupe</b>
E	<b>150 €</b>	ACCESS-GYM : <b>1 h 15 à 1 h 30</b> de cours hebdomadaire
F	<b>60 €</b>	Séance Gymnastique d'entretien adultes
G	<b>15 €</b>	Adhésion bureau, juges, comité... (Déductible des impôts)
<b>45 €</b>		Le montant de la licence s'ajoute à la cotisation – La licence FFG est reversée par le club au Comité Régional

**Réduction de 10 €**

Sur sa catégorie pour chaque licencié supplémentaire d'une même famille

### Pièces obligatoires à fournir - seuls les dossiers complets seront acceptés

- 1 certificat médical (*moins de 3 mois*) pour aptitude à pratiquer de la GR **y compris en compétition**
- ou questionnaire + attestation FFGym à renseigner (au titre d'un renouvellement)
- 1 formulaire Allianz Assurance FFGym (remis par le club) : talon n°2 à renseigner et à remettre au club
- 1 adresse email valide ou 2 enveloppes timbrées à l'adresse des parents
- 1 photo format identité pour la licence (avec le nom de la gymnaste inscrit au dos de la photo)

### Modes de paiements acceptés

**Attention : la date de validité de vos bons de paiements ne doit pas dépasser le 31/12/2020**

Sheck@do (Conseil départemental) - bons CAF - chèques vacances ANCV – coupons Sport ANCV

**Dans l'attente de l'attribution de ces bons, vous devrez vous acquitter de la totalité du paiement.**

Espèces, chèque bancaire ou postal : possibilité de régler en 3 fois

Les 3 chèques devront être remis **dès l'inscription** et seront encaissés aux dates suivantes :

15 octobre 2019 – 15 décembre 2019 – 15 février 2020

### Lieux et horaires des entraînements

#### Gymnase de Beaune les Mines :

Lundi de 18h à 22 h

Mercredi de 13 h 30 à 16 h 45

Vendredi de 18h à 21h45

Samedi de 9 h à 12 h

#### Gymnase Jean Macé :

Samedi de 9h à 12h

#### Gymnase Marcel Esnault (la Bastide) :

Mercredi de 18 h à 21h30

Jeudi de 18 h à 21h30

**Journée Portes Ouvertes  
Gymnase de  
Beaune les Mines  
Samedi 14 septembre 2019  
de 14 h à 17 h**

**Reprise des cours :  
Secteur Compétition : le 16 septembre 2019  
Access-Gym : le samedi 28 septembre 2019**

**Attention, les horaires les lieux et les catégories peuvent évoluer d'ici le début  
de la saison 2019 - 2020  
Ceci n'est donné qu'à titre indicatif**